



RAPPORT DU COMITÉ DE MISSION

Rapport consolidé 2023-2025 et dossier de préparation à la vérification OTI

Version de communication externe - édition 2026

FINALITÉ

Présenter à un prospect, à un partenaire ou à un futur organisme tiers indépendant un dispositif de mission sincère, structuré et progressivement vérifiable.

STATUT

Rapport validé par le Comité de mission présidé par Patrick DUPONT BELOEIL. Les données chiffrées sont validées en interne et doivent être reliées aux pièces justificatives du registre de preuves.

OTI

Selon les éléments communiqués, une vérification OTI a été réalisée fin 2024. La date exacte, l'organisme, le périmètre et l'avis motivé sont à annexer. La prochaine vérification est préparée sur un horizon d'environ un an.

Comprendre. Structurer. Développer.

Différents mais complémentaires.

Note de lecture et engagements de transparence

Un document immédiatement communicable, conçu pour être complété jusqu'à la prochaine vérification

Le présent document poursuit deux finalités complémentaires. Il constitue, d'une part, le rapport de synthèse du Comité de mission d'ACCOMMODO pour la période 2023-2025, complété par un point d'étape 2026. Il constitue, d'autre part, le socle documentaire destiné à préparer la prochaine vérification par un organisme tiers indépendant (OTI).

Il ne prétend pas transformer des données déclaratives en données auditées. Chaque information est donc qualifiée selon son niveau de preuve, reliée à un indicateur et, lorsque cela est possible, à une pièce justificative. Les champs à compléter sont explicitement signalés.

MESSAGE AU LECTEUR EXTERNE

ACCOMMODO ne présente pas la qualité de société à mission comme un argument commercial isolé. L'entreprise expose ses objectifs statutaires, les actions réellement conduites, les résultats disponibles, les limites de mesure et les travaux restant à accomplir.

Décisions validées par le Comité

- Le Comité valide l'ensemble des constats, résultats consolidés, appréciations et recommandations figurant dans le présent rapport.
- Patrick DUPONT BELOEIL exerce la présidence du Comité de mission.
- Les résultats chiffrés sont considérés comme fiables au niveau interne, sous réserve de leur rapprochement systématique avec les dossiers de preuve.
- Les lacunes identifiées ne sont pas masquées : documentation de gouvernance, méthodologie de calcul, suivi des effets, dimension environnementale et préparation de l'OTI.

Réserve de communication

Les noms de clients, données financières confidentielles et informations personnelles ne sont pas reproduits dans cette version externe. Ils pourront être présentés à l'OTI sous réserve des règles de confidentialité, des accords applicables et de la protection des données.

Sommaire

Un rapport de mission complété par un dossier opérationnel de preuves

Partie	Contenu	Pages indicatives
I	Synthèse exécutive, cadre de mission et gouvernance	4-9
II	Résultats clés et analyse des cinq objectifs statutaires	10-23
III	Dimension environnementale, avis du Comité et feuille de route	24-29
IV	Référentiel complet des indicateurs	30-36
V	Registre de preuves et fiches à compléter	37-43
VI	Dossier de préparation à la vérification OTI	44-49
VII	Annexes de gouvernance et références	50 et suivantes

Clé de lecture

Qualification	Signification
Fait documenté	Une pièce identifiable permet d'étayer directement l'information.
Donnée validée par le Comité	Donnée consolidée, examinée et validée en interne, pas encore vérifiée par l'OTI.
Action engagée	Démarche réelle dont les résultats ou effets ne sont pas encore mesurés de façon homogène.
À compléter	Information, méthodologie, cible ou preuve manquante à intégrer avant la prochaine vérification.

1. Synthèse exécutive

Ce que le prospect ou l'OTI doit comprendre en quelques minutes

ACCOMMODO a inscrit en 2023 une raison d'être centrée sur l'accessibilité de l'entrepreneuriat, la pérennité et la responsabilité. Depuis lors, l'entreprise a accompagné chaque année entre six et huit entrepreneurs ou dirigeants. La moitié est devenue dirigeante au cours ou à l'issue de l'accompagnement ; l'autre moitié exerçait déjà une fonction de direction et a été accompagnée dans une restructuration, un développement ou une transformation.

Résultats consolidés et validés

Indicateur	Résultat 2023-2026	Qualification
Entrepreneurs ou dirigeants accompagnés	6 à 8 par an	Validé par le Comité
Accès à la fonction de direction	50 % des personnes accompagnées	Validé par le Comité
Dirigeants déjà en fonction restructurés ou développés	50 %	Validé par le Comité
Portée humaine directe et indirecte	Environ 100 personnes par an	Estimation validée
Entreprises engagées dans la digitalisation	100 %	Validé par le Comité
Entreprises ayant adopté ou expérimenté des usages d'IA	30 %	Validé par le Comité
Entreprises ayant participé à une formation ou un webinaire	100 %	Validé par le Comité
Entreprises engagées dans une démarche qualité structurée	Environ 60 %	Validé par le Comité
DUERP et dispositifs RGPD structurés	2 DUERP et 2 dispositifs RGPD pour 2 entreprises	Faits documentables
Entreprises dotées en 2026 d'un projet de développement à 3 ans	4	Validé par le Comité
Reconversion professionnelle conseillée gratuitement	3 personnes	Validé par le Comité
Programme partenarial de prévention des RPS	1 programme	Fait documentable

APPRÉCIATION GLOBALE

Le Comité considère que la mission est effectivement poursuivie et visible dans les pratiques. La priorité 2026-2027 est de transformer cette réalité opérationnelle en système de pilotage : définitions stables, méthodes de calcul, cibles, pièces justificatives, contrôles et suivi des effets.

2. Cadre de la société à mission et attente de l'OTI

Le rapport annuel est un document de gouvernance ; l'OTI vérifie l'exécution des objectifs

Le Code de commerce prévoit notamment une raison d'être statutaire, des objectifs sociaux et environnementaux, des modalités de suivi par un Comité de mission, un rapport annuel et une vérification par un organisme tiers indépendant. L'OTI examine les documents utiles, interroge le Comité et peut effectuer des vérifications sur place ou auprès d'entités concernées, avec leur accord.

Ce que l'OTI cherchera à établir

- la cohérence entre la raison d'être, les objectifs statutaires, l'activité et les moyens mobilisés ;
- l'existence d'objectifs opérationnels, d'indicateurs, de méthodes de calcul, de sources et de responsables ;
- la sincérité des résultats communiqués et leur traçabilité ;
- l'analyse du Comité de mission, y compris ses réserves et décisions correctives ;
- la capacité de l'entreprise à démontrer une amélioration continue et non une simple accumulation d'actions.

POINT À ANNEXER

Avis OTI de fin 2024 : organisme, lettre de mission, date des diligences, périmètre examiné, avis motivé et éventuelles recommandations. Tant que ces pièces ne sont pas annexées, le présent rapport les mentionne comme éléments déclarés par la gouvernance.

Documents de gouvernance à maintenir

Document	Statut 2026	Action
Statuts à jour et extrait RCS société à mission	À annexer	Ajouter version signée et justificatif de publication
Composition et mandats du Comité	À compléter	Annexer décisions de nomination et coordonnées
Règlement intérieur du Comité	À formaliser	Adopter avant la prochaine revue
Procès-verbaux et feuilles de présence	À consolider	Créer un dossier annuel indexé
Avis OTI 2024	À annexer	Joindre la version publiée et les recommandations
Calendrier de revue 2026-2027	Proposé	Valider les dates et responsables

3. Raison d'être et objectifs statutaires

Le référentiel opposable du présent rapport

RAISON D'ÊTRE	Convaincue que l'entreprise a un rôle clé dans les transitions de la Société, la raison d'être de la société est de rendre l'entrepreneuriat simple et accessible à tous, de l'idée au développement d'une entreprise pérenne et responsable.
01	Permettre l'accès à l'entrepreneuriat pour tous par la réalisation d'accompagnements et de formations adaptés et personnalisés.
02	Susciter un soutien aux personnes pouvant souffrir de discrimination en leur apportant des solutions pratiques d'accès à la création et/ou au pilotage d'entreprise.
03	Entretenir des relations partenariales, équilibrées et éthiques avec les parties prenantes pour contribuer au développement des services pour les personnes.
04	Participer à la qualité de vie des clients ou utilisateurs en proposant des solutions répondant aux besoins et enjeux de la société et en recherchant le maintien d'un rapport qualité/prix juste.
05	Favoriser la qualité de vie des collaborateurs et le développement du capital humain.

Observation du Comité : la mission reste applicable. Son articulation avec le positionnement 2026 de partenaire de direction devra être examinée sans réécriture silencieuse. Toute évolution relève d'une décision sociale et d'une modification statutaire.

4. Gouvernance de la mission

Organisation retenue et fonctionnement attendu

Présidence et validation

Le Comité de mission est présidé par Patrick DUPONT BELOEIL. Le Comité a validé le présent rapport, ses constats, ses résultats consolidés, ses appréciations et sa feuille de route. Cette validation interne ne se substitue pas au contrôle indépendant de l'OTI.

Rôle	Responsabilités principales	Titulaire / statut
Président du Comité	Convoquer, conduire les travaux, faire adopter le rapport, organiser le dialogue avec l'OTI	Patrick DUPONT BELOEIL
Membres du Comité	Examiner les preuves, questionner les résultats, formuler des recommandations	Noms et mandats à annexer
Responsable de mission	Tenir la matrice d'indicateurs et le registre de preuves	À désigner formellement
Direction	Mettre à disposition les moyens, documents et réponses correctives	Cofondateurs ACCOMMODO
OTI	Vérifier l'exécution des objectifs et rendre un avis motivé	Organisme à confirmer pour prochaine vérification

Cycle annuel proposé

Période	Travaux
Janvier-février	Clôture des indicateurs de l'exercice précédent et collecte des pièces.
Mars-avril	Revue de cohérence et contrôle d'un échantillon de preuves par le Comité.
Mai-juin	Entretiens avec responsables de mission et parties prenantes sélectionnées.
Septembre	Revue intermédiaire des plans d'action et des écarts.
Novembre-décembre	Adoption du rapport, plan de progrès et préparation de l'OTI.

5. Méthodologie de mesure et de preuve

Une chaîne complète : objectif - action - moyen - résultat - effet - preuve

Niveau	Question	Exemple ACCOMMODO
Engagement statutaire	Quel changement l'entreprise s'engage-t-elle à poursuivre ?	Rendre l'entrepreneuriat plus accessible.
Objectif opérationnel	Quel résultat concret est recherché sur la période ?	Accompagner 6 à 8 entrepreneurs ou dirigeants par an.
Moyens	Quelles ressources et méthodes sont mobilisées ?	Temps de conseil, formation, outils, partenaires, accompagnement terrain.
Réalisation	Qu'est-ce qui a été effectivement produit ?	Diagnostic, plan d'action, dossier de financement, recrutement, procédures, formation.
Résultat	Quel changement immédiat est observé ?	Accès à une fonction de direction, digitalisation, adoption d'outils, trajectoire à trois ans.
Effet / impact	Le changement perdure-t-il et pour qui ?	Pérennité, autonomie, emploi créé, amélioration des pratiques à 12 ou 36 mois.
Preuve	Quel document rend l'affirmation vérifiable ?	Contrat, livrable, attestation, questionnaire, compte rendu, export CRM, facture.

Règles de calcul communes

- Une personne ou une entreprise n'est comptée qu'une fois par exercice pour un même indicateur de portée, sauf mention contraire.
- Les pourcentages utilisent un dénominateur explicitement défini et conservé dans le registre de calcul.
- Les estimations sont identifiées comme telles et accompagnées de leur méthode.
- Les informations confidentielles peuvent être anonymisées dans le rapport public, mais doivent rester accessibles à l'OTI dans le dossier de preuve.
- Toute correction d'une donnée validée est tracée : date, motif, ancienne valeur, nouvelle valeur et approbateur.

6.1. Objectif 1 - Accès à l'entrepreneuriat

Permettre l'accès à l'entrepreneuriat pour tous par des accompagnements et formations adaptés et personnalisés.

**AVANCÉE
SIGNIFICATIVE
VALIDÉE**

Appréciation validée par le Comité de mission. Les indicateurs et pièces ci-dessous constituent le référentiel de préparation OTI.

Action / résultat	Constat validé	Preuves attendues	Limite / amélioration
Accompagnement annuel	6 à 8 entrepreneurs ou dirigeants par an depuis 2023.	Contrats, factures, fiches mission, CRM	Liste unique annuelle à consolider
Accès à la direction	50 % sont devenus dirigeants.	Attestation du bénéficiaire, Kbis, contrat ou décision	Date et critère de "devenu dirigeant" à définir
Transformation de dirigeants existants	50 % étaient déjà dirigeants et ont été restructurés ou développés.	Plans d'action, organigrammes, dossiers financement, recrutements	Résultats à 12 et 36 mois
Conseil gratuit	3 reconversions : formateur, communicant, community manager.	Fiches d'accompagnement, mails, attestations	Heures offertes et situation à 12 mois
Formation	100 % des entreprises ont participé à une formation ou un webinaire.	Listes de présence, invitations, supports	Nombre d'heures et satisfaction

Indicateurs de suivi prioritaires

- Nombre annuel de personnes et d'entreprises accompagnées, sans double compte.
- Part devenue dirigeante et date d'accès à la fonction.
- Taux de réalisation des plans d'action à 3 mois.
- Poursuite ou pérennité de la trajectoire à 12 mois.
- Nombre d'heures de conseil gratuit et situation des bénéficiaires à 12 mois.

Conclusion du Comité

L'objectif est poursuivi de manière régulière et substantielle. Le prochain cycle doit établir la traçabilité annuelle et mesurer l'autonomie et la pérennité.

6.2. Objectif 2 - Soutien face aux discriminations

Apporter des solutions pratiques aux personnes susceptibles de subir des discriminations dans la création ou le pilotage d'entreprise.

**AVANCÉE
SIGNIFICATIVE À
STRUCTURER**

Appréciation validée par le Comité de mission. Les indicateurs et pièces ci-dessous constituent le référentiel de préparation OTI.

Action / résultat	Constat validé	Preuves attendues	Limite / amélioration
Engagement dans l'écosystème LGBT+	Participation active à la direction du Club des Entrepreneurs LGBT+.	Mandat, comptes rendus, programmes	Distinguer action personnelle et action ACCOMMODO
Animation régulière	Réunion corporate environ tous les quinze jours et webinaires liés à l'inclusion.	Agendas, invitations, replay, listes de participants	Consolider nombre exact et portée
Mise en relation économique	Actions de visibilité, coopération et accès aux réseaux.	Comptes rendus, introductions, témoignages	Mesurer les obstacles levés
Reconversion gratuite	Trois personnes conseillées gratuitement.	Dossiers anonymisés et attestations	Formaliser critères d'éligibilité

Indicateurs de suivi prioritaires

- Nombre d'actions portées par ACCOMMODO et nombre de participants.
- Nombre de bénéficiaires ayant déclaré un frein lié à une discrimination.
- Nature du soutien apporté et résultat observé.
- Nombre de partenariats inclusion actifs.
- Part des bénéficiaires déclarant un accès accru au réseau ou à l'autonomie économique.

Conclusion du Comité

La cohérence avec la mission est forte. Le prochain cycle doit transformer les engagements et actions existants en dispositif d'entreprise mesurable et anonymisé.

6.3. Objectif 3 - Partenariats équilibrés et éthiques

Entretenir des relations partenariales équilibrées et éthiques avec les parties prenantes.

**AVANCÉE
PARTIELLE**

Appréciation validée par le Comité de mission. Les indicateurs et pièces ci-dessous constituent le référentiel de préparation OTI.

Action / résultat	Constat validé	Preuves attendues	Limite / amélioration
Responsabilité unique	Le client mandate ACCOMMODO, qui coordonne les expertises.	Contrats, lettres de mission, organigrammes de mission	Vérifier systématisation
Mobilisation ciblée	Les experts externes sont mobilisés selon l'utilité réelle.	Bons de commande, contrats partenaires	Critères de sélection à formaliser
Transparence de l'offre	Absence de promesse automatique de missions ou de leads.	Supports ACCOMMODO Partners	Charte opposable à adopter
Coopération France-Québec	Développement de liens professionnels durables.	Comptes rendus, projets, conventions	Indicateurs de coopération à définir

Indicateurs de suivi prioritaires

- Part des partenaires signataires de la charte.
- Délai moyen de contractualisation et de paiement.
- Nombre d'incidents, désaccords ou conflits d'intérêts.
- Satisfaction des partenaires et des clients sur la coordination.
- Part des missions multi-expertises avec responsabilités formalisées avant démarrage.

Conclusion du Comité

Les principes de responsabilité sont solides, mais la charte et les règles de coopération doivent devenir opposables avant toute montée en échelle.

6.4. Objectif 4 - Qualité de vie des clients et juste rapport qualité-prix

Proposer des solutions utiles, adaptées et proportionnées aux besoins et aux moyens.

**AVANCÉE
SIGNIFICATIVE
VALIDÉE**

Appréciation validée par le Comité de mission. Les indicateurs et pièces ci-dessous constituent le référentiel de préparation OTI.

Action / résultat	Constat validé	Preuves attendues	Limite / amélioration
Digitalisation	100 % des entreprises accompagnées vers une forme de digitalisation.	Livrables, outils déployés, captures, procédures	Définir le seuil de digitalisation
Intelligence artificielle	30 % ont adopté ou expérimenté des usages d'IA.	Supports, ateliers, preuves d'usage	Distinguer sensibilisation, test et usage récurrent
Démarche qualité	Environ 60 % engagées dans une démarche qualité structurée inspirée des référentiels ISO.	Manuels, cartographies, procédures, plans qualité	Ne pas assimiler à une certification ISO
DUERP et RGPD	2 DUERP et 2 dispositifs RGPD pour deux entreprises.	Documents signés, registres, plans d'action	Mesurer l'usage et l'actualisation
Développement pluriannuel	4 entreprises disposent en 2026 d'un projet à trois ans.	Plans stratégiques, budgets, feuilles de route	Suivi annuel des jalons
Adaptation économique	Périmètres et honoraires ajustés à la réalité du projet.	Avenants, propositions révisées	Créer un indicateur d'ajustement

Indicateurs de suivi prioritaires

- Taux d'entreprises digitalisées selon une définition stable.
- Part ayant un usage IA récurrent et sécurisé.
- Part engagée dans une démarche qualité, par niveau de maturité.
- Satisfaction, utilité perçue et autonomie en fin de mission.
- Respect des budgets, délais et périmètres.
- Effets durables mesurés à 3 et 12 mois.

Conclusion du Comité

L'utilité et l'adaptation sont démontrées par de nombreux livrables et transformations. La mesure homogène de la satisfaction, de l'autonomie et des effets reste prioritaire.

6.5. Objectif 5 - Capital humain

Favoriser la qualité de vie des collaborateurs et le développement du capital humain.

**AVANCÉE
SIGNIFICATIVE À
INTERNALISER**

Appréciation validée par le Comité de mission. Les indicateurs et pièces ci-dessous constituent le référentiel de préparation OTI.

Action / résultat	Constat validé	Preuves attendues	Limite / amélioration
Formation et montée en capacité	Formation, webinaires et démarches expérientielles au cœur du modèle.	Programmes, feuilles de présence, évaluations	Séparer clients, partenaires et équipe interne
Programme "Du Moi au Nous"	Posture, coopération, communication et prévention des tensions.	Programme, supports, retours participants	Mesurer les effets à 3 mois
Prévention des RPS	Création partenariale d'un programme dédié.	Convention, programme, supports	Formaliser indicateurs et gouvernance
Qualiopi	Démarche de certification en cours.	Plan projet, procédures, audit à venir	Ne pas présenter comme certification acquise
Qualité de vie interne	Sujet reconnu mais encore peu mesuré.	À construire	Baromètre, charge, repos, tensions, compétences

Indicateurs de suivi prioritaires

- Heures de formation et d'apprentissage par personne.
- Plan annuel de développement des compétences.
- Mesure simple de charge, repos et équilibre des engagements.
- Baromètre annuel sur coopération, rôles et sécurité psychologique.
- Nombre de tensions ou incidents et délai de régulation.
- Part des partenaires réguliers bénéficiant d'un retour d'expérience.

Conclusion du Comité

Le développement des capacités est central dans l'activité. Il faut désormais démontrer également la qualité de vie et le développement du capital humain au sein d'ACCOMMODO.

7. Dimension environnementale

Un angle mort reconnu et une trajectoire proportionnée à construire

Les statuts mentionnent des objectifs sociaux et environnementaux, mais les cinq objectifs opérationnels sont principalement sociaux, humains et économiques. Le Comité ne revendique donc aucun résultat environnemental global à ce stade.

Domaine	Situation 2026	Indicateur proposé	Preuve
Déplacements professionnels	Non consolidé	Kilomètres par mode et émissions estimées	Notes de frais, agendas, méthode de calcul
Achats et prestataires	Non formalisé	Part d'achats intégrant un critère responsable	Politique achats, évaluations fournisseurs
Numérique	Non mesuré	Équipements, durée d'usage, stockage et pratiques sobres	Inventaire, règles de conservation
Déchets	Faible matérialité mais non documentée	Tri, réemploi et fin de vie des équipements	Registre ou justificatifs
Diagnostics clients	Intégration ponctuelle	Part des diagnostics incluant une question environnementale pertinente	Trames de diagnostic et livrables

OBJECTIF PROPOSÉ 2027

Établir une situation initiale sur les impacts directs d'ACCOMMODO et intégrer une question environnementale pertinente dans chaque diagnostic ou projet accompagné, sans alourdir de manière disproportionnée le dispositif.

8. Parties prenantes et portée humaine

Identifier qui contribue, qui bénéficie et qui peut confirmer les effets

Partie prenante	Attentes principales	Contribution / preuve possible	Mode de dialogue
Entrepreneurs et dirigeants	Clarté, sécurité, développement, autonomie	Contrats, plans d'action, attestations, suivi à 12 mois	Bilan de mission et entretien annuel
Collaborateurs des clients	Organisation, compétences, prévention, coopération	Listes de présence, procédures, enquêtes	Ateliers et questionnaires
Partenaires et experts	Rôles clairs, rémunération équitable, confidentialité	Contrats, charte, satisfaction	Revue de partenariat
Financeurs et banques	Solidité, transparence, trajectoire	Dossiers de financement, accords	Réunions projet
Réseaux inclusion	Accès, visibilité, connexions économiques	Programmes, participants, témoignages	Bilan annuel partenarial
Comité de mission	Information complète, recul critique, preuves	PV, contrôles par échantillon	Revue formelles
OTI	Traçabilité, accès aux documents et personnes	Dossier permanent, registre de preuves	Mission de vérification

La portée d'environ 100 personnes par an est une estimation de la sphère relationnelle directe et indirecte. Elle ne doit pas être assimilée à 100 bénéficiaires directs ni à 100 personnes ayant subi un impact démontré.

9. Avis motivé du Comité de mission

Avis validé sous la présidence de Patrick DUPONT BELOEIL

AVIS FAVORABLE AVEC RÉSERVES

Le Comité constate une poursuite substantielle des objectifs statutaires. Les réserves portent principalement sur la traçabilité exhaustive, la stabilisation des méthodes de calcul, la mesure des effets, la gouvernance documentaire et la dimension environnementale.

Depuis 2023, ACCOMMODO accompagne régulièrement des entrepreneurs et dirigeants, contribue à des accès à la fonction de direction, à des restructurations, à des financements, à des recrutements, à des partenariats, à une expatriation professionnelle et à des trajectoires de développement pluriannuelles. Trois personnes ont bénéficié gratuitement d'un conseil de reconversion vers les métiers de formateur, de communicant et de community manager.

Le Comité relève également la digitalisation de l'ensemble des entreprises accompagnées, l'usage de l'intelligence artificielle par 30 % d'entre elles, leur participation systématique à des actions de formation ou webinaires, des démarches qualité pour environ 60 %, la structuration de deux DUERP et de deux dispositifs RGPD, ainsi que la création d'un programme partenarial de prévention des risques psychosociaux.

Réserves principales

- Les données sont validées en interne mais ne sont pas encore toutes reliées à une piste d'audit complète.
- Les définitions de certains indicateurs - digitalisation, usage de l'IA, démarche qualité, portée indirecte - doivent être stabilisées.
- Les effets à 3, 12 et 36 mois sont encore insuffisamment mesurés.
- Le dossier de gouvernance du Comité et l'avis OTI de 2024 doivent être annexés.
- La dimension environnementale doit être traduite en situation initiale et objectif proportionné.

Le Comité valide le présent rapport et demande que le registre de preuves, les fiches indicateurs et le plan de préparation OTI soient mis à jour au moins trimestriellement jusqu'à la prochaine vérification.

10. Feuille de route jusqu'à la prochaine vérification OTI

Douze mois pour rendre le dispositif pleinement vérifiable

Échéance	Priorité	Livrable attendu	Pilote	Statut
M+1	Gouvernance	Dossier complet : statuts, RCS, composition, mandats, PV, avis OTI 2024	Président	À compléter
M+2	Indicateurs	Validation des définitions, méthodes de calcul, dénominateurs et sources	Comité / direction	À lancer
M+3	Registre de preuves	Indexation de toutes les pièces 2023-2026 avec identifiants uniques	Responsable mission	À lancer
M+4	Clients	Bilan de mission et questionnaire de suivi à 3 et 12 mois	Responsables mission	À créer
M+5	Inclusion	Politique, critères, registre anonymisé et partenariats	Référent inclusion	À créer
M+6	Partenaires	Charte éthique, conflits d'intérêts, rémunération et confidentialité	Direction	À adopter
M+7	Capital humain	Baromètre interne et plan de compétences	Direction / RH	À créer
M+8	Environnement	Situation initiale et premier plan d'action	Référent mission	À créer
M+9	Contrôle interne	Test d'un échantillon d'au moins 10 preuves	Comité	À planifier
M+10	Pré-audit	Revue blanche selon la grille OTI	Conseil externe / Comité	À planifier
M+11	Corrections	Clôture des écarts et compléments de preuve	Direction	À planifier
M+12	OTI	Mise à disposition du dossier permanent et entretiens	Président / direction	À planifier

11. Référentiel complet des indicateurs

Fiches de mesure à utiliser et compléter avant la prochaine vérification

Obj.	Indicateur	Définition	Calcul	Source	Base	Cible	Pilote	Fréquence	Point de contrôle
O1	Nombre de personnes accompagnées	Personne unique ayant bénéficié d'une mission formalisée dans l'exercice	Comptage unique annuel	Contrats + CRM + factures	6 à 8/an	6 à 8/an	Patrick	Trimestriel	Liste annuelle, contrôle de doublons
O1	Part devenue dirigeante	Bénéficiaire ayant accédé à une fonction juridique ou effective de direction	Nb devenus dirigeants / nb personnes accompagnées	Kbis, décision, attestation	50 %	À maintenir / préciser	Patrick	Annuel	Critère et date d'accès à formaliser
O1	Pérennité à 12 mois	Projet poursuivi ou entreprise toujours active 12 mois après	Nb actifs à 12 mois / nb éligibles	Suivi client, Kbis, attestation	À établir	≥ 80 % proposé	Responsable mission	Annuel	Nouveau suivi
O1/O2	Conseil gratuit	Personne ayant bénéficié d'un accompagnement sans facturation	Nombre + heures offertes	Fiches temps, mails, attestation	3 personnes	Suivi annuel	Patrick	Annuel	Situation à 12 mois
O2	Actions inclusion	Action portée ou co-portée par ACCOMMODO visant un frein discriminatoire	Nombre d'actions et participants	Programmes, listes, replays	À consolider	Cible à fixer	Référent inclusion	Trimestriel	Distinguer engagement personnel
O2	Freins levés	Bénéficiaire déclarant qu'un frein identifié a été réduit	Questionnaire avant/après	Questionnaires anonymisés	À établir	Cible à fixer	Référent inclusion	Annuel	Consentement et anonymisation
O3	Partenaires sous charte	Partenaires actifs ayant signé la charte	Nb signataires / nb partenaires actifs	Chartes signées	0 % formalisé	100 %	Direction	Trimestriel	Charte à adopter
O3	Délai de paiement partenaires	Délai moyen entre réception facture conforme et paiement	Somme délais / nb factures	Comptabilité	À établir	≤ délai contractuel	Administratif	Trimestriel	Extraire données
O4	Digitalisation	Entreprise ayant déployé au moins un outil/processus numérique documenté	Nb digitalisées / nb entreprises accompagnées	Livrables, captures, procédures	100 %	100 %	Responsables mission	Annuel	Définition à valider
O4	Usage IA	Entreprise avec au moins un usage IA documenté et récurrent	Nb usages récurrents / nb entreprises	Supports, procédures, témoignages	30 %	Cible à définir	Responsables mission	Annuel	Séparer test et usage réel
O4	Démarche qualité	Entreprise ayant un système qualité structuré : processus, procédures, suivi et amélioration	Nb / nb entreprises	Manuels, cartographies, registres	60 %	Cible à définir	Qualité	Annuel	Ne vaut pas certification
O4	Satisfaction / utilité	Note moyenne d'utilité et d'autonomie en fin de mission	Moyenne questionnaire 1-10	Questionnaires signés	À établir	≥ 8/10 proposé	Responsable mission	Fin mission	Questionnaire à créer
O4	Suivi à 12 mois	Part des plans d'action encore appliqués à 12 mois	Nb mis en œuvre / nb suivis	Entretien et preuves	À établir	≥ 70 % proposé	Responsable mission	Annuel	Nouveau dispositif
O5	Participation formation	Entreprise ayant participé à au moins une action	Nb participantes / nb accompagnées	Listes présence, replays	100 %	100 %	Formation	Annuel	Consolider heures et thèmes

Obj.	Indicateur	Définition	Calcul	Source	Base	Cible	Pilote	Fréquence	Point de contrôle
O5	Formation interne	Heures de développement des compétences par personne interne	Total heures / effectif périmètre	Attestations, agendas	À établir	≥ 14 h/an proposé	Direction	Annuel	Définir périmètre
O5	Qualité de vie interne	Score annuel sur charge, coopération, rôles, sécurité psychologique	Moyenne baromètre	Questionnaire confidentiel	À établir	Base 2027	Direction	Annuel	Petit effectif : confidentiel
ENV	Déplacements	Distance professionnelle par mode	Somme km par mode	Notes de frais, agendas	À établir	Base puis réduction	Référent mission	Trimestriel	Méthode carbone ultérieure
ENV	Diagnostics intégrant l'environnement	Diagnostic comportant une analyse environnementale pertinente	Nb diagnostics concernés / nb diagnostics	Trames et livrables	À établir	100 % si pertinent	Responsables mission	Annuel	Critère de pertinence

12. Fiche indicateur standard

À dupliquer pour chaque indicateur matériel

Champ	Contenu à renseigner
Identifiant	IND-__
Objectif statutaire	Objectif n°__
Intitulé	[À compléter]
Finalité	Pourquoi cet indicateur permet-il d'apprécier l'objectif ?
Définition précise	Population, périmètre, exclusions, période, unité.
Méthode de calcul	Formule, numérateur, dénominateur, gestion des doublons.
Source primaire	CRM, contrats, comptabilité, listes de présence, questionnaires, etc.
Responsable de production	Nom / fonction.
Responsable de contrôle	Membre du Comité ou personne indépendante de la production.
Fréquence	Mensuelle, trimestrielle, annuelle ou fin de mission.
Situation initiale	Valeur, date et pièce source.
Cible	Valeur, échéance et justification.
Résultat période	Valeur et explication des écarts.
Pièces justificatives	Identifiants du registre de preuves.
Limites / incertitudes	Estimation, biais, données manquantes, modification de méthode.
Décision du Comité	Validation, réserve, action corrective et date.

13. Registre de preuves - structure et première indexation

Chaque affirmation significative doit être reliée à une ou plusieurs pièces

Identifiant	Obj.	Pièce / dossier	Type	Statut	Assertion couverte
PREUVE-GOV-001	Gouvernance	Statuts signés du 25 avril 2023	Statuts / PDF	À annexer	Raison d'être et objectifs statutaires
PREUVE-GOV-002	Gouvernance	Extrait RCS mentionnant la qualité de société à mission	Extrait officiel	À annexer	Date de publication et calendrier OTI
PREUVE-GOV-003	Gouvernance	Avis OTI de fin 2024	Avis motivé	À annexer	Vérification antérieure
PREUVE-GOV-004	Gouvernance	Décisions de nomination du Comité	Décisions / PV	À compléter	Composition et mandats
PREUVE-O1-001	O1	Liste annuelle des 6 à 8 accompagnements	Registre consolidé	À constituer	IND-01
PREUVE-O1-002	O1	Preuves d'accès à la direction pour 50 %	Kbis / attestations	À constituer	IND-02
PREUVE-O1-003	O1/O2	Dossiers des 3 reconversions gratuites	Fiches anonymisées	À constituer	IND-04
PREUVE-O2-001	O2	Mandat et activités Club des Entrepreneurs LGBT+	Mandat / programmes	À annexer	IND-05
PREUVE-O2-002	O2	Webinaires et réunions inclusion	Invitations / replays	À consolider	IND-05
PREUVE-O3-001	O3	Contrats et lettres de mission multi-expertises	Contrats	Échantillon à sélectionner	Responsabilité unique
PREUVE-O3-002	O3	Projet de charte partenariale	Projet / version adoptée	En cours	IND-07
PREUVE-O4-001	O4	Livrables de digitalisation	Captures / procédures	Échantillon à sélectionner	IND-09
PREUVE-O4-002	O4	Supports et preuves d'usage IA	Supports / procédures	À consolider	IND-10
PREUVE-O4-003	O4	Dossiers qualité structurés	Manuels / cartographies	Échantillon à sélectionner	IND-11
PREUVE-O4-004	O4	Deux DUERP et plans d'action	Documents signés	Disponible - indexer	Résultat validé
PREUVE-O4-005	O4	Deux dispositifs RGPD	Registres / politiques	Disponible - indexer	Résultat validé
PREUVE-O4-006	O4	Quatre plans de développement à 3 ans	Plans stratégiques	Disponible - anonymiser	Résultat validé
PREUVE-O5-001	O5	Listes de présence formations/webinaires	Listes / replays	À consolider	IND-14
PREUVE-O5-002	O5	Programme Du Moi au Nous	Programme / supports	Disponible - indexer	Capital humain

Identifiant	Obj.	Pièce / dossier	Type	Statut	Assertion couverte
PREUVE-O5-003	O5	Programme partenarial RPS	Convention / supports	Disponible - indexer	Prévention
PREUVE-ENV-001	ENV	Situation initiale environnementale	Tableau de données	À créer	IND-17 / 18

14. Fiches études de cas - format OTI

Des exemples anonymisés, représentatifs et vérifiables

Étude de cas A - Création et structuration d'un projet entrepreneurial

Rubrique	Contenu
Contexte	Projet entrepreneurial nécessitant étude de marché, modèle économique, financement, cadre juridique, offre commerciale et système qualité.
Objectifs statutaires	O1 accès à l'entrepreneuriat ; O3 partenariats ; O4 utilité et juste prix.
Actions	Étude de marché, prévisionnel, proposition de valeur, recherche de financement, manuel qualité, PMS, HACCP, DUERP et kit de démarrage.
Résultats immédiats	Projet structuré, outils opérationnels, périmètre ajusté aux besoins et moyens.
Effets à mesurer	Ouverture, activité, emplois, autonomie de pilotage, usage effectif des procédures.
Pièces	Contrat, questionnaires, rapport d'étude, prévisionnel, livrables qualité, avenants.
Limites	Données économiques de long terme non consolidées dans le rapport public.

Étude de cas B - Restructuration et sécurisation d'une entreprise existante

Rubrique	Contenu
Contexte	Entreprise en activité nécessitant organisation, prévention, conformité, pilotage RH et amélioration des processus.
Objectifs statutaires	O4 qualité de vie des clients ; O5 capital humain.
Actions	DUERP, RGPD, procédures, gestion des incidents, plans d'action, formation et accompagnement managérial.
Résultats immédiats	Dispositifs documentaires structurés, responsabilités clarifiées, actions correctives engagées.
Effets à mesurer	Réduction des incidents, mise à jour des dispositifs, appropriation par les équipes.
Pièces	DUERP, registre RGPD, comptes rendus, fiches réflexes, listes de présence.
Limites	Mesure avant/après et suivi à 12 mois à renforcer.

Étude de cas C - Reconversion professionnelle conseillée gratuitement

Rubrique	Contenu
Contexte	Trois personnes souhaitant se reconvertir vers les métiers de formateur, communicant et community manager.
Objectifs statutaires	O1 accessibilité ; O2 soutien aux personnes exposées à des freins ; O5 développement des compétences.
Actions	Clarification du projet, lecture du marché, positionnement, compétences, réseau et étapes de professionnalisation.
Résultats immédiats	Trajectoires et plans d'action définis.
Effets à mesurer	Entrée effective dans le métier, activité ou emploi à 12 mois, autonomie.
Pièces	Fiches anonymisées, mails, supports, attestations des bénéficiaires.
Limites	Heures offertes et résultats à 12 mois à documenter.

15. Fiche de preuve standard

À joindre à chaque pièce ou groupe cohérent de pièces

Champ	À renseigner
Identifiant de preuve	PREUVE-__-__
Objectif(s) concerné(s)	O1 / O2 / O3 / O4 / O5 / ENV
Indicateur(s) relié(s)	IND-__
Intitulé de la pièce	[À compléter]
Date / période	[À compléter]
Émetteur / responsable	[À compléter]
Bénéficiaire / périmètre	Anonymiser si nécessaire.
Nature	Contrat, livrable, attestation, export, questionnaire, compte rendu, facture, photographie, etc.
Assertion démontrée	Formuler une seule affirmation précise.
Localisation du fichier	Chemin du dossier permanent ou lien interne.
Confidentialité	Public / interne / confidentiel OTI.
Contrôle effectué	Exhaustivité, cohérence, rapprochement, échantillon.
Contrôleur et date	[À compléter]
Observation / limite	[À compléter]

16. Grille de préparation à la vérification OTI

Autoévaluation à mettre à jour chaque trimestre

Domaine	Attente	État	Action avant OTI
Cadre statutaire	Statuts, raison d'être, objectifs, modalités de suivi	Partiel	Joindre version signée et RCS
Gouvernance du Comité	Composition, mandats, salarié, indépendance, réunions	Partiel	Compléter décisions et PV
Rapport annuel	Adoption, date, périmètre, appréciation, publication	Oui	Conserver preuve d'adoption et publication
Avis OTI antérieur	Avis 2024 accessible et recommandations suivies	À confirmer	Annexer et traiter les écarts
Objectifs opérationnels	Objectifs annuels cohérents avec chaque objectif statutaire	Partiel	Formaliser objectifs 2027
Indicateurs	Définitions, calculs, sources, responsables, cibles	En construction	Valider référentiel IND-01 à IND-18
Piste d'audit	Chaque résultat relié à une preuve	En construction	Compléter registre PREUVE
Contrôles internes	Rapprochements et tests par échantillon	À créer	Plan de contrôle trimestriel
Parties prenantes	Entretiens et retours documentés	Partiel	Sélectionner un panel
Plans correctifs	Écarts, responsables, échéances, suivi	À créer	Tableau des actions correctives
Confidentialité / RGPD	Accès OTI sécurisé et anonymisation du rapport public	À formaliser	Créer protocole de data room
Environnement	Situation initiale et indicateurs	À créer	Lancer mesure proportionnée

NIVEAU DE PRÉPARATION

Le dossier est crédible pour une communication externe dès lors qu'il est présenté comme un rapport validé assorti d'un plan de preuve. Pour la vérification OTI, la priorité est désormais documentaire : annexer les pièces de gouvernance, stabiliser les méthodes et renseigner le registre.

17. Arborescence recommandée du dossier permanent

Une data room simple, stable et accessible au Comité et à l'OTI

Dossier	Contenu minimal
00_Gouvernance	Statuts, RCS, composition du Comité, mandats, règlement, PV, rapports annuels, avis OTI.
01_Referentiel_mission	Raison d'être, objectifs statutaires, objectifs opérationnels, cartographie des parties prenantes.
02_Indicateurs	Fiches IND-01 à IND-18, fichiers de calcul, historiques, contrôles.
03_Preuve_O1	Accompagnements, accès à la direction, reconversions gratuites, formations.
04_Preuve_O2	Actions inclusion, Club, webinaires, bénéficiaires anonymisés, partenariats.
05_Preuve_O3	Contrats partenaires, charte, rémunération, conflits d'intérêts, satisfaction.
06_Preuve_O4	Digitalisation, IA, qualité, DUERP, RGPD, projets à 3 ans, satisfaction clients.
07_Preuve_O5	Formations, RPS, Du Moi au Nous, compétences et qualité de vie interne.
08_Environnement	Situation initiale, déplacements, achats, numérique, diagnostics.
09_Controles	Tests d'échantillons, anomalies, corrections, validations du Comité.
10_OTI	Lettre de mission, demandes documentaires, réponses, entretiens, avis.

Convention de nommage

AAAA-MM-JJ_OBJECTIF_TYPE_CLIENT-ANONYMISÉ_VERSION.ext

Exemple : 2026-07-15_O4_DUERP_ENTREPRISE-B_V1.pdf

18. Registre des écarts et actions correctives

Le Comité doit suivre ce qui manque autant que ce qui fonctionne

	Écart / risque	Impact	Action corrective	Responsable	Échéance	Statut	Preuve de clôture
C-01	Avis OTI 2024 non annexé au dossier	Élevé	Retrouver, vérifier publication et annexer	Président	M+1	Ouvert	Avis + lien de publication
C-02	Composition et mandats du Comité incomplets	Élevé	Formaliser et annexer les décisions	Président	M+1	Ouvert	Décisions signées
C-03	Définitions des indicateurs non stabilisées	Élevé	Adopter les fiches IND	Comité	M+2	Ouvert	PV de validation
C-04	Données 2023-2025 non toutes reliées à des pièces	Élevé	Indexer les dossiers et créer la liste unique	Responsable mission	M+3	Ouvert	Registre de preuves
C-05	Suivi des effets à 12 mois absent	Moyen	Créer questionnaire et campagne de suivi	Responsables mission	M+4	Ouvert	Questionnaires et synthèse
C-06	Charte partenariale non adoptée	Moyen	Finaliser et signer la charte	Direction	M+6	Ouvert	Charte signée
C-07	Qualité de vie interne non mesurée	Moyen	Lancer un baromètre proportionné	Direction	M+7	Ouvert	Résultats baromètre
C-08	Dimension environnementale non opérationnalisée	Moyen	Établir situation initiale	Référent mission	M+8	Ouvert	Tableau de base

19. Déclaration du Comité et page d'adoption

À signer et conserver dans le dossier permanent

Le Comité de mission d'ACCOMMODO déclare avoir examiné le présent rapport, les données consolidées qui y figurent, les limites identifiées et la feuille de route de préparation à la prochaine vérification OTI.

Le Comité considère que les actions conduites depuis 2023 sont globalement cohérentes avec les objectifs statutaires et qu'elles traduisent une poursuite substantielle de la mission. Il demande toutefois que les résultats soient progressivement reliés à une piste d'audit complète, que les effets soient mieux mesurés et que les sujets de gouvernance et d'environnement soient traités selon le calendrier adopté.

Fonction	Nom	Signature	Date
Président du Comité de mission	Patrick DUPONT BELOEIL		
Membre du Comité	[À compléter]		
Membre du Comité	[À compléter]		
Membre du Comité / salarié, selon statuts	[À compléter]		

Décision d'adoption

Rapport adopté le : _____

Référence du procès-verbal : _____

Date de publication sur le site : _____

Date cible de la prochaine vérification OTI : _____

20. Conclusion et références

Un rapport crédible aujourd'hui, un système pleinement vérifiable demain

ACCOMMODO dispose désormais d'un document de communication externe qui ne se limite pas à une présentation narrative. Le rapport expose les résultats validés, les qualifie, les relie à des indicateurs, identifie les preuves attendues et organise le travail restant jusqu'à la prochaine vérification.

La crédibilité du dispositif repose sur une position simple : ne pas attendre l'audit pour construire la preuve. Le registre doit être alimenté au fil de l'eau, les méthodes validées avant le calcul, les écarts discutés par le Comité et les effets suivis dans le temps.

Références juridiques principales

- Code de commerce, article L. 210-10 : conditions de la qualité de société à mission, Comité et rapport annuel.
- Code de commerce, article R. 210-21 : désignation, périodicité et modalités d'intervention de l'OTI.
- Code de commerce, articles A. 210-1 et A. 210-2 : diligences et contenu de l'avis motivé.
- Code civil, articles 1833 et 1835 : prise en considération des enjeux sociaux et environnementaux et raison d'être.

Coordonnées

ACCOMMODO

+33 (0)2 40 24 36 61 | contact@accommodo.fr | www.accommodo.fr

Rapport validé par le Comité de mission présidé par Patrick DUPONT BELOEIL. Version de communication externe et de préparation OTI - 2026.